



**E-SOLIDARITÉS**  
*L'expertise de notre réseau*

<https://preprod.uniopss.asso.fr/centre-val-de-loire/lutte-contre-les-exclusions/appe-projets-regional-politique-de-la-ville-2026>

# Appel à projets régional « Politique de la ville » 2026

📅 Publié le 6 mars 2026

👤 De Uriopss Centre

**LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS**

AAP



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



La DREETS Centre-Val de Loire lance un appel à projet régional pour les organismes intervenant auprès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région. Date limite des dépot des projets : vendredi 24 avril 2026 minuit

L'appel à projets s'appuie sur le nouveau zonage (cf fichier joint : Liste des 57 QPV) et la contractualisation « engagements des quartiers 2030 » avec les deux priorités suivantes :  
L'emploi : développement économique des quartiers et accès à l'emploi et à la formation des habitants.

L'éducation : accès aux droits, culture, éducation-sport-jeunesse et accès aux soins.

Il s'agira également de respecter l'une des trois priorités transversales obligatoires :

La jeunesse,

L'égalité entre les femmes et les hommes

La prévention de toutes les discriminations

La date de limite de saisie en ligne est fixée au vendredi 24 avril 2026 à minuit sans quoi ils ne seront pas recevables.

La commission régionale se réunira afin d'étudier les dossiers déposés et une sélection sera opérée en fonction de la pertinence du projet.

Dépot de la demande

Pour déposer votre demande de subvention, vous devez la renseigner en ligne en vous rendant sur la plateforme "DAUPHIN", au plus tard le vendredi 24 avril 2026, et en suivant la procédure dans le fichier joint : "Procédures Dauphin AAP PV 2026".

Si vous avez bénéficié d'une subvention l'année précédente, l'octroi d'un nouveau financement est conditionné à la production des bilans quantitatifs et qualitatifs de l'action subventionnée en N-1. Ils sont à joindre au renouvellement de la demande de subvention 2026. Ils doivent être saisis sur le site de l'ANCT (onglet "aides et subventions" puis "justifier une subvention"). Un exemplaire signé du représentant légal ainsi que tous les documents demandés sont à scanner et à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

Mme Nathalie PRONIER, Chargée de mission, [nathalie.pronier@dreets.gouv.fr](mailto:nathalie.pronier@dreets.gouv.fr) Tel. 06 70 11 43 91

Mme Nathalie LAMY, Gestionnaire, [nathalie.lamy@dreets.gouv.fr](mailto:nathalie.lamy@dreets.gouv.fr) Tel : 06 50 03 33 05

M. Jérôme PACIORKOWSKI, Gestionnaire, [jerome.paciorkowski@dreets.gouv.fr](mailto:jerome.paciorkowski@dreets.gouv.fr)

En cas de question relative a l'appel a projet, vous pouvez contacter la DREETS en utilisant les adresses mails ci-dessus.

### **Appel a projet**

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Auteur du document : DREETS CVL

Numéro de fiche  
114.22 Ko